

Monsieur Laurent BRENKEL
Commissaire enquêteur

Commission d'enquête relative au projet
d'aménagement de la rue du Péage à
Strasbourg
Service Aménagement Espace Public
Strasbourg
Département Grands Projets
10 rue de Soleure
B.P. n°1049/1050
67070 STRASBOURG Cedex

Strasbourg, le 20 décembre 2013

Objet : Enquête publique relative au projet d'aménagement
de la rue du Péage à Strasbourg

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Le Port Autonome de Strasbourg, deuxième port intérieur français, est la première plateforme logistique et la première gare de fret en Alsace. La zone portuaire de Strasbourg abrite ainsi de l'ordre de 350 entreprises qui emploient près de 13 000 salariés.

L'atout majeur de cette zone d'activités réside dans son accessibilité multimodale grâce à la présence d'accès fluviaux, ferroviaires et routiers. Cette accessibilité trimodale doit impérativement être préservée, nonobstant les différents aménagements projetés sur le site.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Strasbourg et du Bas-Rhin insiste en particulier sur la nécessité d'améliorer l'accessibilité routière tant à l'échelle de la zone portuaire qu'à l'échelle de l'agglomération, le mode routier demeurant le seul envisageable pour assurer les transports de courte distance au départ et à destination du port.

Elle salue l'aménagement de la rue du Péage, qui est essentiel pour la desserte du port.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, mes salutations distinguées.



Jean-Luc HEIMBURGER
Président

